



Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

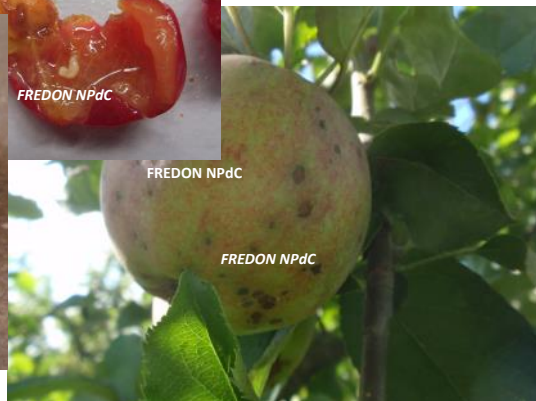
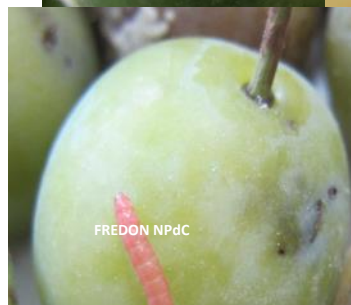
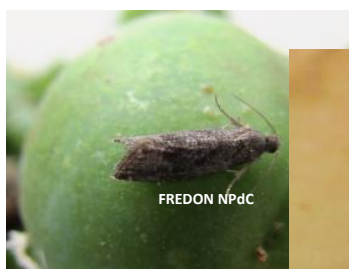
-  **Pucerons** : petite augmentation d'activité tardive pour les pucerons cendré et lanigère
 -    **Carpocapse** : légère reprise d'activité localement d'individus issus de G1
possibilités d'accouplements toujours réduites par des conditions trop sèches,
éclosions plus fréquentes à venir,
premières émergences de G2 dès demain selon la modélisation.
 -    **Eulia** : seconde génération nettement visible en secteur précoce
dépassement de seuil localement
 -  **Capua** : situation calme et sans capture
 -  **Pandemis** : ras
 -  **Petite Tordeuse des Fruits** : diminution des captures, présence plus diffuse cependant
 -   **Cossus** : faiblement bien présent
 -   **Zeuzère** : baisse d'intensité et de fréquence des captures
 -   **Sésie du pommier** : faibles populations
- En bref, mineuse cerclée observée en poire

Pathologies

-  **Oïdium** : baisse généralisée des contaminations
-   **Tavelure** : taux de contaminations stables, conditions non favorables à la maladie,

Noyau : Pruniers—Cerisiers

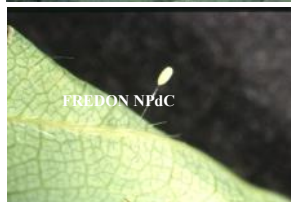
-    **Prunes** : vol important de G2 du carpocapse, dépassements de seuil observés
-  **Cerises** : mouche de la cerise toujours en vol



Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Pucerons



Adulte, œuf et larve de
Chrysope



Pousse de pommier
colonisée par le puceron
cendré avec présence
d'auxiliaires



Adulte de syrphe



Larve de syrphe



Pousse de pommier
colonisée par le puceron
cendré



Pousse de pommier
colonisée par le puceron
des galles rouges

Puceron cendré : si la situation est restée calme et stable au cours de la semaine dernière, il faut cependant noter une légère augmentation de la colonisation et du nombre de parcelles concernées par la présence du puceron cendré en région. Cette activité très tardive, pour l'année, s'est observée du nord au sud de la région sur la période.

Puceron lanigère : la présence moins avérée d'*Aphelinus mali* en parcelles notamment dans celles les plus au nord de la région, peut en partie expliquer la faible, mais assez répandue, augmentation des populations sur ces secteur du puceron lanigère au cours de la semaine passée. Néanmoins, les taux de colonisation sur l'ensemble du territoire ne dépassent pas les seuils de nuisibilité.

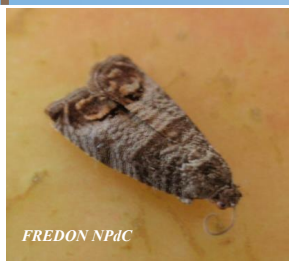
	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	3,0	3,0	↔	1,0	2,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	1,0	2,0	↗
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		1,0				
La Bassée (59)	0,0	0,0	↔			
Hainaut (59)	2,0	5,0	↗	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	2,0	0,0	↘
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)		0,0		2,0	2,0	↔
Thiérache (59-02)	2,0	2,0	↔			
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0			0,0		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		2,0			0,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Carpocapse

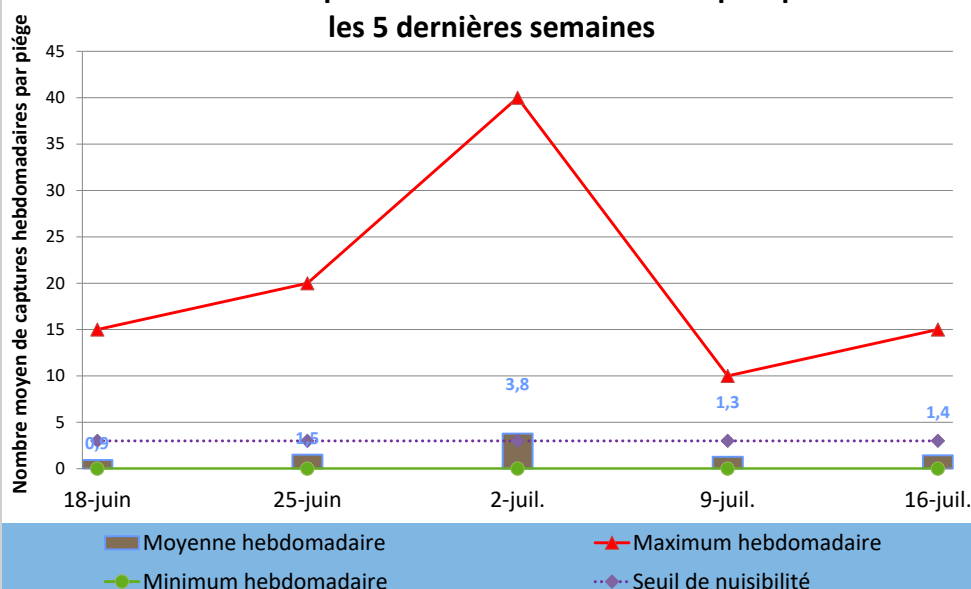


FREDON NPdC



FREDON NPdC

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse sur les 5 dernières semaines

**Vol des adultes****Etat des lieux en parcelle,**

Le niveau de capture moyen sur l'ensemble du réseau de piégeage a été stable au cours de la semaine dernière avec 1,3 papillons contre 1,4 il y a quinze jours.

Le nombre de parcelles régionales du réseau concernées par la présence du carpocapse au cours de la semaine passée, est également resté stable avec 45% d'entre-elles.

Analyses des risques,

Si plusieurs secteurs ont vu leurs niveaux de captures augmenter au cours de la semaine dernière, aucun lien avec l'émergence de la seconde génération du carpocapse ne peut encore être fait. En effet, selon les différents calculs et la modélisation, celle-ci ne devrait débuter qu'à compter de demain pour les secteurs les plus précoces.

Selon nos derniers calculs et la modélisation, l'émergence d'une seconde génération est effective pour tous les secteurs de la région, elle s'échelonnera jusqu'à la fin du mois en fonction des secteurs.

La surveillance des pièges à phéromone est impérative afin de détecter la reprise de vol de seconde génération.

De même, la mise en place des bandes pièges cartonnées au pied des arbres doit être réalisée très rapidement si cela n'est pas déjà fait.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,3	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		1,0	
La Bassée (59)	1,0	3,0	↗
Hainaut (59)	2,0	0,0	↘
Abbevillois (80-62)	1,2	0,4	↘
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,5	↗
Amiénois (80)	8,0	9,0	↗
Thiérache (59-02)	1,0	1,3	↗
Pays de Bray (80-60)	3,0	3,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)		2,5	
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	1,0	4,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha

4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha

6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Les conditions climatiques toujours aussi chaudes et sèches n'ont pas favorisé les accouplements du carpocapse au cours des derniers jours de la semaine passée. En revanche, la baisse des températures et les quelques très légères ondées, du début de semaine dernière, ont permis un nombre plus importants de possibilité d'accouplements qu'il y a quinze jours.

Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait de nouveau être moins favorable pour le ravageur, notamment du point de vu de l'hygrométrie qui pourrait être faible et limiter de fait les accouplements.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).



dne : données non évaluables, problème technique

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	10/07/2018	11/07/2018	12/07/2018	13/07/2018	14/07/2018	15/07/2018	16/07/2018
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevilleois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Pays de Bray (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)	DNA						
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**

Avec la petite baisse des températures enregistrée en début de semaine dernière, les éclosions ont été quelque peu retardées par rapport aux prévisions. À l'inverse, les fortes températures attendues pour les semaines à venir devraient permettre une rapide succession des pontes en cours d'incubation.

Des dégâts sur poires et sur pommes ont été observés sur l'ensemble du territoire. Les niveaux allant jusqu'à 1% de fruits piqués pour la semaine dernière.

Les suivis biologiques, les calculs et la modélisation sont tous orientés vers l'émergence d'une seconde génération qui s'annonce viable et importante pour cette année.

En parcelles en protection directe, cette situation doit s'anticiper. L'alternance de famille chimique et / ou de souche est impérative afin d'éviter tous risques d'apparition de résistance.

Pour l'heure, nous sommes toujours confrontés aux larves de première génération du carpocapse. Nos prochains bulletins vous tiendront informés du passage à la gestion de seconde génération.

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	03-juil	au	4-juil.	18-juil.	Amiénois (80)	du	03-juil	au	4-juil.	17-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.		du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.
	du	13-juil	au	14-juil.	25-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	25-juil
Flandre Intérieure (59-62)	du	03-juil	au	4-juil.	18-juil.	Thiérache (59-02)	du	03-juil	au	4-juil.	17-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	24-juil
	du	13-juil	au	14-juil.	25-juil.						-
Lille Sud (59)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.	Pays de Bray (80-60)	du	03-juil	au	4-juil.	16-juil
	du	12-juil	au	13-juil.	24-juil.		du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.
				-			du	12-juil	au	13-juil.	24-juil
Montreuillois (62)	du	03-juil	au	4-juil.	17-juil.	Neslois (80-60-02)	du	02-juil	au	3-juil.	15-juil.
	du	08-juil	au	9-juil.	21-juil.		du	08-juil	au	9-juil.	21-juil
	du	13-juil	au	14-juil.	25-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
La Bassée (59)	du	09-juil	au	10-juil.	21-juil.	St Quentinnois (02)	du	03-juil	au	4-juil.	16-juil
	du	12-juil	au	13-juil.	24-juil.		du	09-juil	au	10-juil.	21-juil.
				-			du	12-juil	au	13-juil.	24-juil
Hainaut (59)	du	03-juil	au	4-juil.	16-juil.	Laonnois (02)	du	03-juil	au	4-juil.	16-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	21-juil.		du	09-juil	au	10-juil.	21-juil
	du	12-juil	au	13-juil.	24-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	24-juil.
Abbevillois (80-62)	du	03-juil	au	4-juil.	17-juil.	Montdidérien (80-60)	du	02-juil	au	3-juil.	16-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.		du	08-juil	au	9-juil.	21-juil.
	du	15-juil	au	16-juil.	27-juil.		du	13-juil	au	14-juil.	25-juil
Arrageois (62)	du	03-juil	au	4-juil.	17-juil.	Beauvaisis (60)					dna
	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.						dna
	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.						dna
Cambrésis (59)	du	03-juil	au	4-juil.	16-juil.	Soissonnais (60-02)	du	03-juil	au	4-juil.	16-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	21-juil.		du	10-juil	au	11-juil.	23-juil.
	du	12-juil	au	13-juil.	24-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	25-juil
Avesnois (59)	du	03-juil	au	4-juil.	17-juil.	Senlisien (60)	du	03-juil	au	4-juil.	16-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	21-juil.		du	10-juil	au	11-juil.	23-juil
	du	11-juil	au	12-juil.	23-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	04-juil	au	5-juil.	17-juil
							du	09-juil	au	10-juil.	21-juil.
							du	12-juil	au	13-juil.	24-juil

Carpocapse



Modélisation et prévisions

Nos suivis biologiques, nos calculs et la modélisation sont tous orientés vers l'émergence d'une seconde génération qui s'annonce viable et importante pour cette année. Pour le moment, le suivi des descentes larvaires a mis en avant la formation de nombreux cocons, synonyme de vol de seconde génération.

Selon la modélisation, les premiers individus de seconde génération sont attendus dans les secteurs les plus précoces d'ici la fin de semaine. Surveillez donc très attentivement vos pièges.

Le tableau ci-dessous vous résume les situations actualisées en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de fin de G1	Prévision de début de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	94%	71%	29-juil	05-août	21-août
Flandre Intérieure (59-62)	98%	81%	21-juil	28-juil	11-août
Lille Sud (59)	99%	81%	19-juil	27-juil	12-août
Montreuillois (62)	96%	72%	26-juil	06-août	21-août
La Bassée (59)	99%	80%	21-juil	27-juil	12-août
Hainaut (59)	100%	85%	17-juil	24-juil	07-août
Abbevilleois (80-62)	100%	87%	16-juil	24-juil	07-août
Arrageois (62)	96%	74%	25-juil	05-août	20-août
Cambrasis (59)	100%	92%	12-juil	19-juil	01-août
Avesnois (59)	100%	90%	14-juil	21-juil	03-août
Amiénois (80)	96%	75%	24-juil	01-août	17-août
Thiérache (59-02)	100%	85%	17-juil	24-juil	05-août
Pays de Bray (80-60)	100%	88%	15-juil	23-juil	06-août
Neslois (80-60-02)	100%	91%	13-juil	20-juil	01-août
St Quentinnois (02)	99%	83%	19-juil	26-juil	10-août
Laonnois (02)	100%	89%	14-juil	20-juil	02-août
Montdidérien (80-60)	100%	86%	16-juil	22-juil	03-août
Beauvaisis (60)	dne	dne	dne	dne	dne
Soissonnais (60-02)	100%	91%	12-juil	18-juil	29-juil
Senlisien (60)	100%	90%	12-juil	18-juil	31-juil
Omois (02)	100%	91%	12-juil	18-juil	31-juil

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages aux dates prises en référence, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles). Pour vous aider dans l'interprétation des tableaux de modélisation reportez-vous la fiche OAD modèle carpocapse :

<http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Fiche-Carpocapse-DGCal-Onpv-du-pommier.pdf>

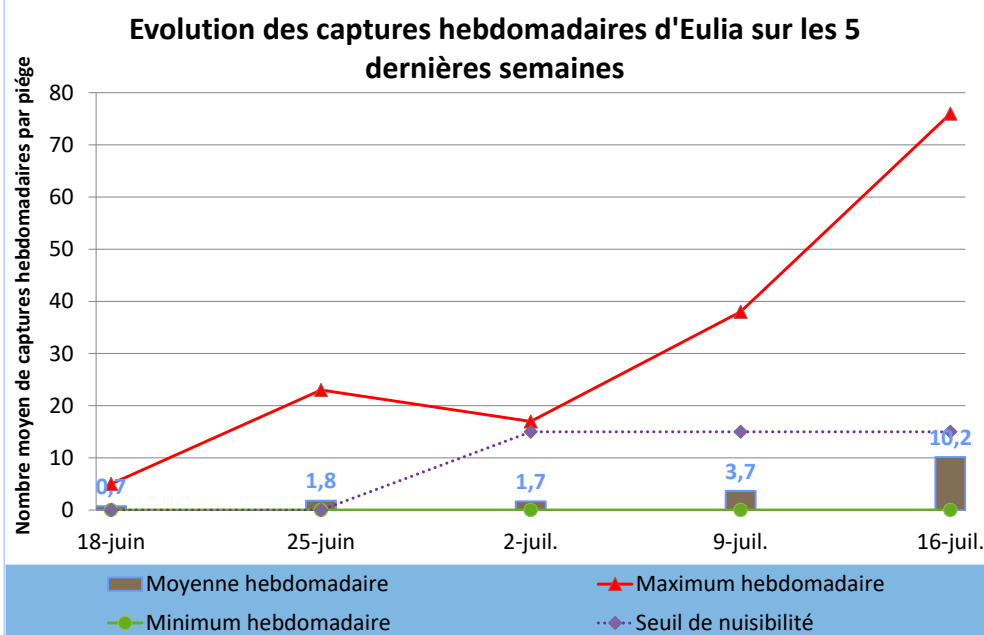
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

OAD : Modèle Carpocapse DGCal-Onpv
Carpocapse des pommiers et des poires Cycle pommier



Eulia

Adulte
Dégâts
Ponte

**Etat des lieux en parcelle,**

Le vol de seconde génération d'eulia a très nettement été observé au cours de la semaine dernière dans les parcelles les plus précoces de la région.

Les niveaux de captures moyens ont ainsi été plus importants passant de 3,7 à 10,2 papillons.

Le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a été de 50%, soit en légère augmentation, mais ne concerné donc pas encore la majorité des parcelles, en ce début de vol de deuxième génération.

Analyses des risques,

La surveillance des pièges à phéromone est donc désormais impérative afin de détecter tout dépassement de seuil. Celui-ci a d'ores et déjà été observé en parcelles, dans les secteurs de la Thiérache, de l'Avesnois et de Flandre Maritime.

Aucun dégât imputable à eulia n'a été observé sur la région au cours de la période.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	2,3	18,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	1,5	1,5	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		0,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	5,0	↗
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	47,0	↗
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	13,0	18,5	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)		0,0	
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	10,0	2,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)	7,0		
Omois (02)			

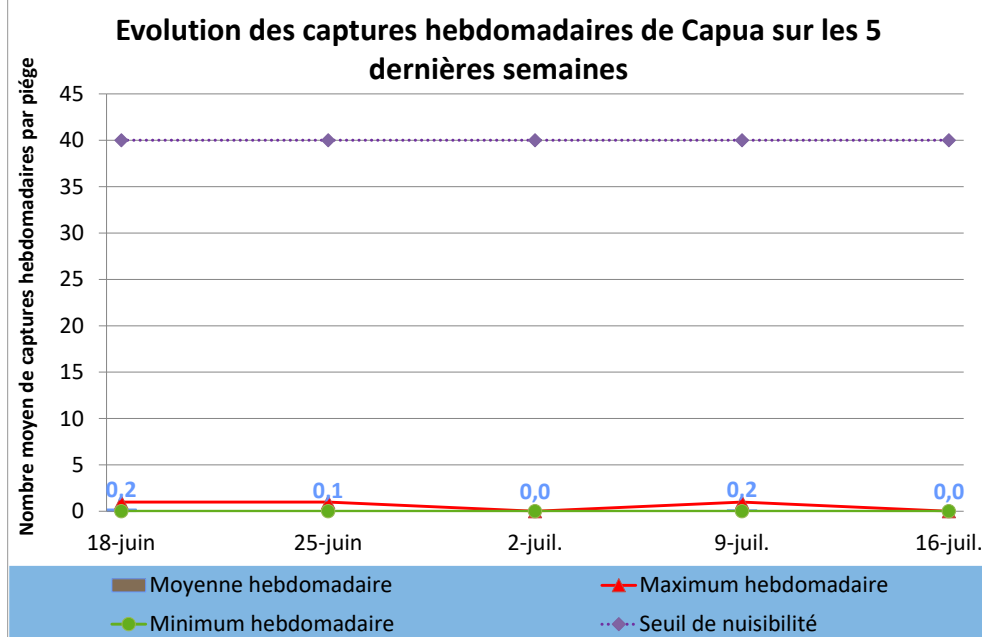
Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte

Etat des lieux en parcelle,

La situation a été calme et sans capture de capua au cours de la semaine dernière sur l'intégralité du réseau de piégeage régional.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional est bien naturellement inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

Analyses des risques,

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

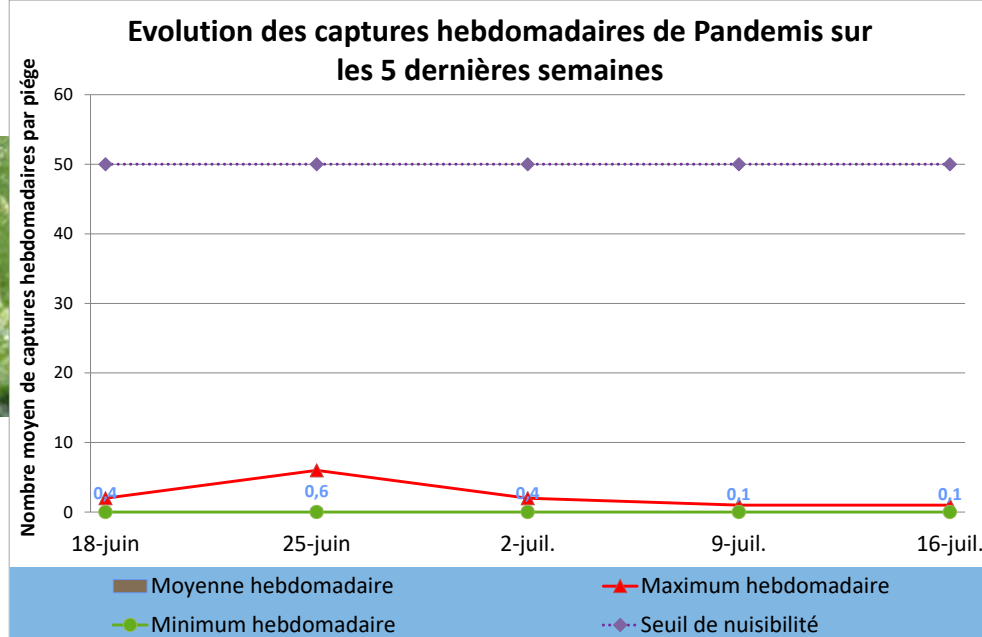
Il est nécessaire de maintenir une vigilance des pièges, notamment avec le retour en vol de la seconde génération.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		0,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↓
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quintinois (02)			
Laonnois (02)		0,0	
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis*Adultes***Etat des lieux en parcelle,**

C'est une quasi absence de captures de pandemis qui a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Seules des captures sporadiques dans le secteur de Flandre Intérieure ont été enregistrées

De même, le nombre de parcelles concernées par le ravageur à l'échelle du réseau de piégeage régional a été en baisse, avec 11%.

Quelques dégâts ont été déplorés durant la semaine dernière notamment sur le secteur de Thiérache.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à signaler, il convient cependant de surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18 jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	1,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)		0,0	
Arrageois (62)		0,0	
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quintinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)	0,0		
Omois (02)			

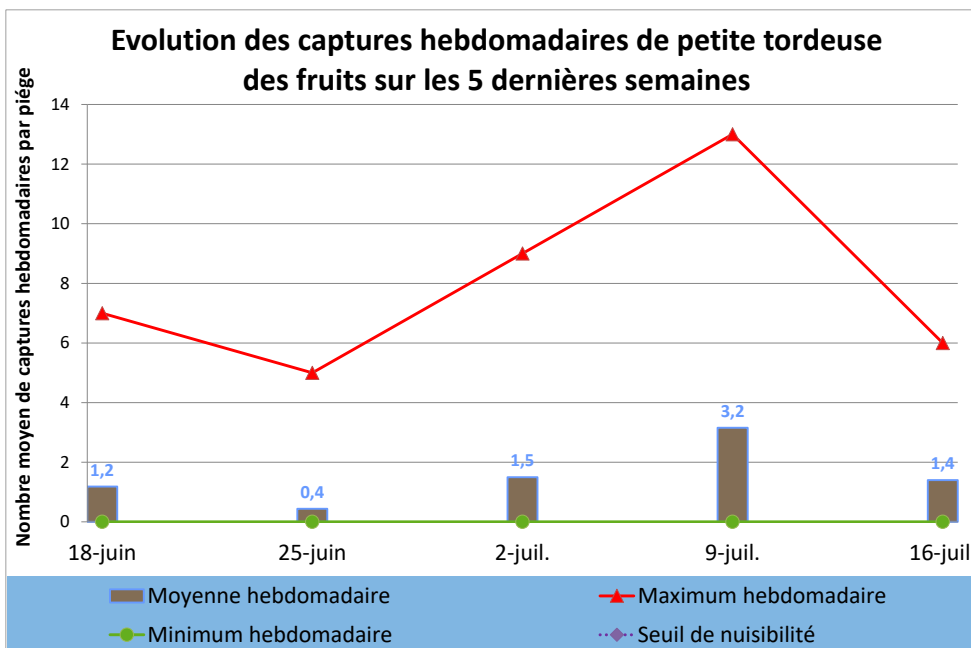
Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Petite tordeuse des fruits. *Grapholita Lobarzewskii*.



Adultes



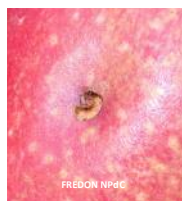
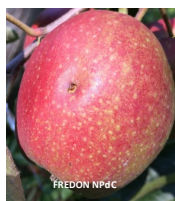
Etat des lieux en parcelle,

Après une reprise d'activité, il y a quinze jours, la petite tordeuse des fruits a vu son nombre de captures diminuer sur le réseau de piégeage régional au cours de la semaine dernière. Le nombre de captures moyen à l'échelle du réseau de piégeage est passé sur la période de 3,2 papillons à 1,4.

Le nombre de parcelles régionales du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a en revanche été, en hausse, avec 60% d'entre elles.

Analyses des risques,

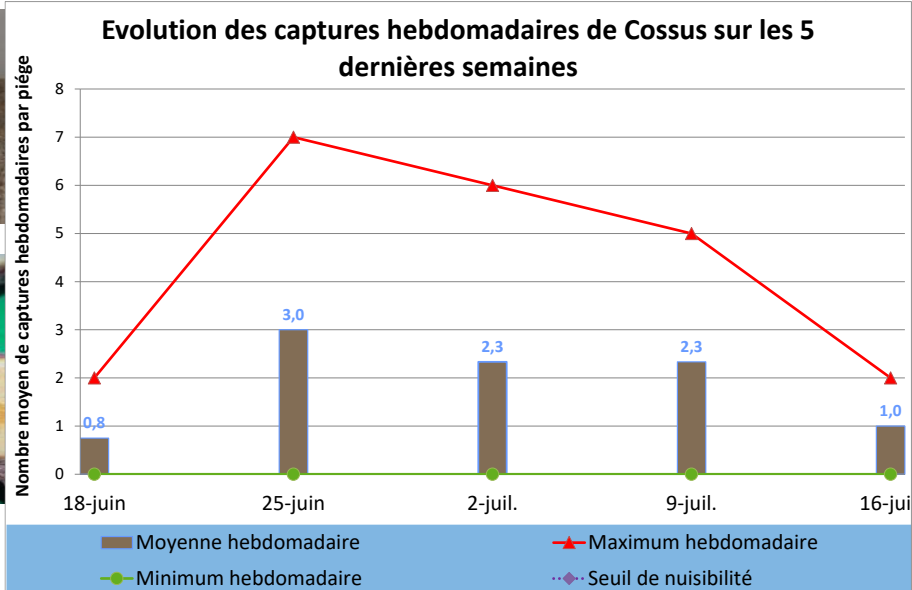
Quelques dégâts de petite tordeuse des fruits ont été déplorés au cours de la semaine dernière notamment sur le secteur de Thiérache.



Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,5	1,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		2,0	
La Bassée (59)	2,0	2,0	↔
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	13,0	1,0	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	4,0	2,0	↘
Thiérache (59-02)	5,0	1,4	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)		4,0	
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	6,0	0,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Cossus-Cossus

Deux tiers des parcelles suivant le ravageur ont encore été concernées par des captures en baisse de cossus, au cours de la semaine dernière. Dans la très large majorité des cas, ces parcelles sont situées en zone nord de la région. Les conditions climatiques des jours à venir seront vraisemblablement très propices au ravageur.

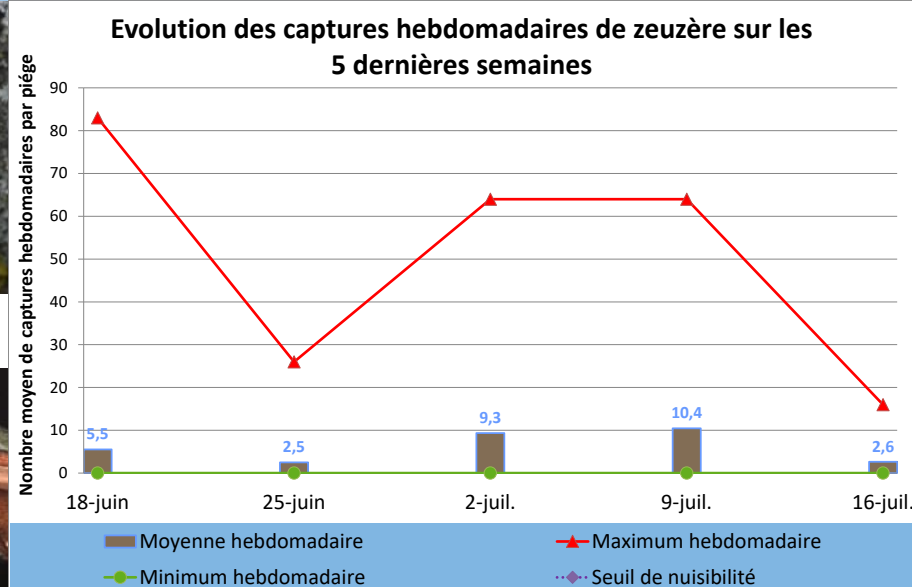
Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Zeuzère

Adulte

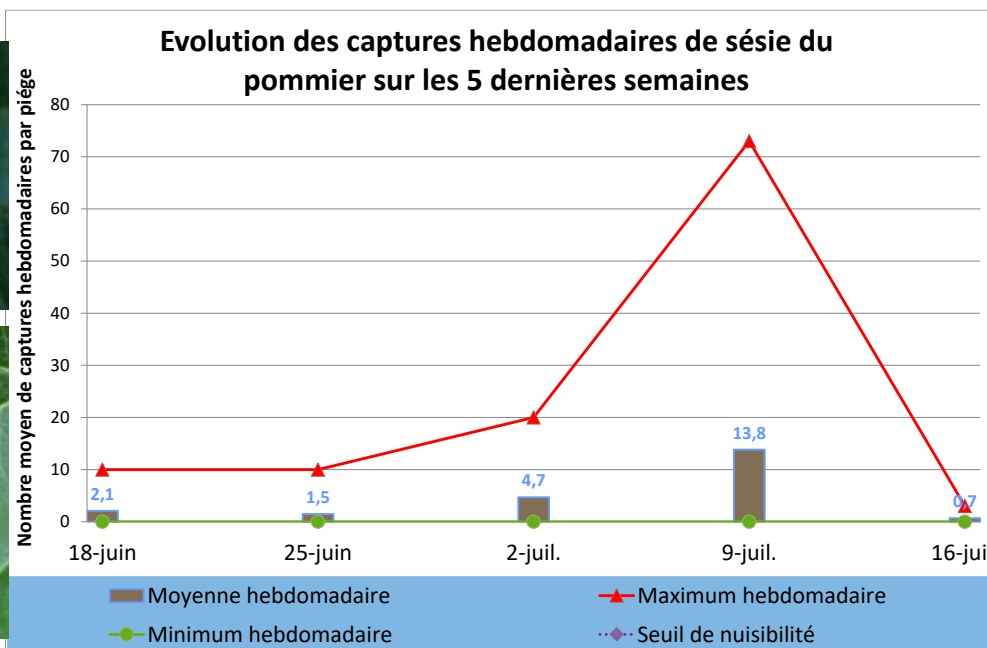


Les niveaux de captures moyens de la zeuzère ont été notablement en baisse, au cours de la semaine dernière, dans les secteurs les plus sensibles jusque maintenant. Sur les autres secteurs la situation a été relativement stable. Le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a également été en baisse avec 21% d'entre-elles.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

En dehors des parcelles très sensibles, de Flandre Maritime, d'il y a quinze jours, les captures ont été plutôt modestes et sporadiques au cours de la semaine dernière.

33% de ces parcelles du réseau de piégeage régionale ont été concernés par la présence du ravageur.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage, notamment avec le retour des chaleurs en fin de semaine.

Pensez à remplacer périodiquement le contenu des pièges alimentaires dans les parcelles, surtout avant les prochaines chaleurs.

Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	73,0		
Flandre Intérieure (59-62)	6,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevilleois (80-62)	2,0	3,0	↗
Arrageois (62)		0,0	
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	2,0	1,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvais (60)			
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

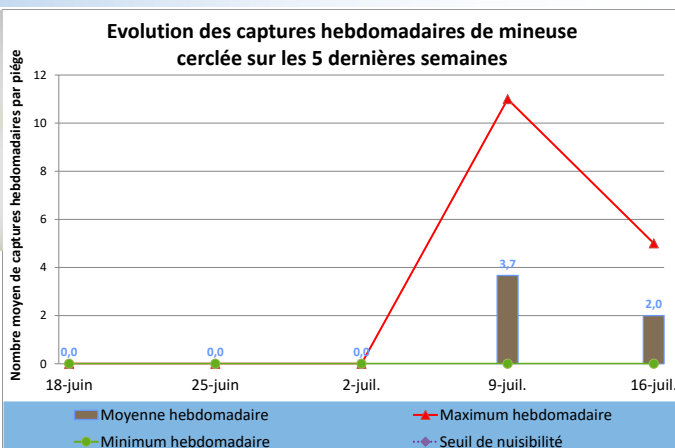
50 dépouilles nympheales / 50 arbres en jeunes parcelles,

200 à 400 dépouilles nympheales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Autres lépidoptères en bref,

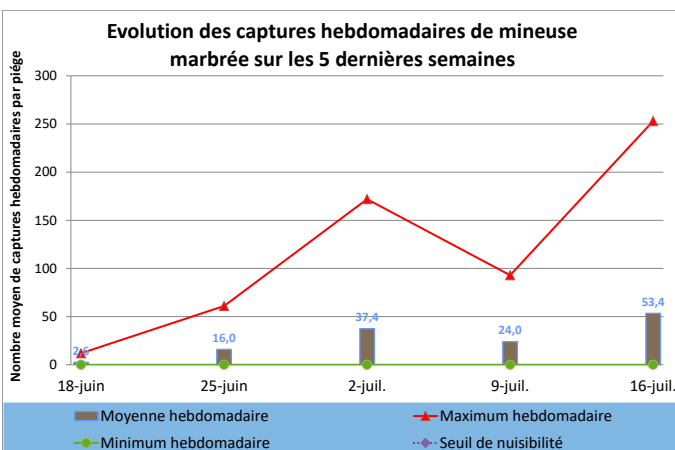
Mineuse cerclée

Le vol du ravageur tend à se poursuivre sur la région en concernant un nombre croissant de parcelles. Fait exceptionnel, des attaques de mineuse cerclée ont été enregistrées sur poirier dans le secteur Neslois.



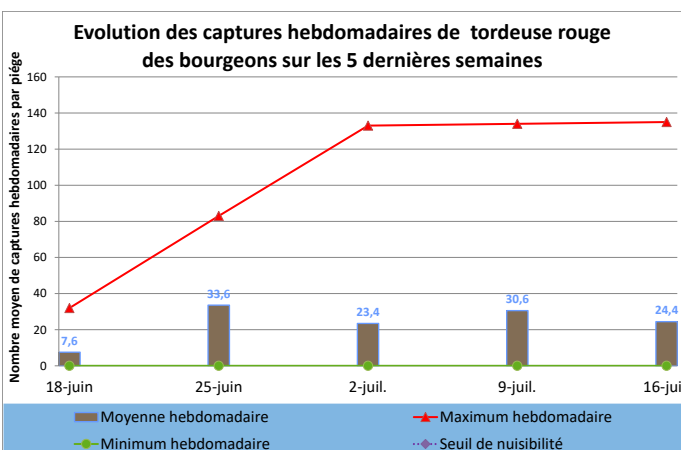
Mineuse marbrée

Le troisième vol de la mineuse marbrée semble avoir repris en intensité au cours de la semaine dernière sur les parcelles les plus sensibles de la région, notamment sur le secteur de Thiérache.



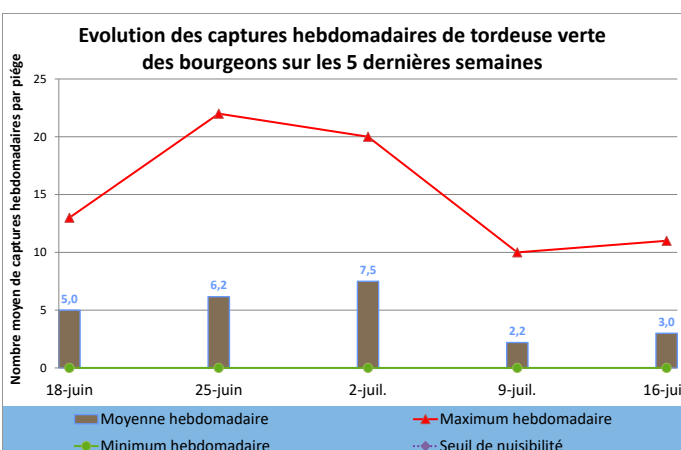
Tordeuse rouge des bourgeons

Le vol du ravageur s'est poursuivi au cours de la semaine dernière avec une intensité, en légère diminution, mais restant forte, avec près de 25 papillons en moyenne et une fréquence tout aussi importante de 78% des parcelles du réseau de piégeage régional suivant la tordeuse rouge concernées par sa présence.



Tordeuse verte des bourgeons

Une petite reprise d'intensité des captures de tordeuse verte des bourgeons a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Cette diminution a également concernée le nombre de parcelles où la présence du ravageur a été enregistrée avec à ce jour, 33% de celles-ci sur le réseau de piégeage.



Pathologies

Oïdium



FREDON NPdC

Etat des lieux en parcelle,

Malgré de très faibles et sporadiques précipitations, conditions propices à son développement, l'oïdium ne s'est pas développée au cours de la semaine dernière. Il a en effet été en régression dans la plupart des secteurs

La moyenne sur le réseau régional d'observations est de 1,8% pour la semaine dernière.

Analyses des risques,

Un secteur a encore été concerné en définitive par un dépassement de seuil, celui de la Flandre Intérieure.

Le cycle de la maladie touche à sa fin et les conditions prévisionnelles de Météo France ne sont pas favorables à son expansion.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste de mise et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Désormais la gestion de l'oïdium est à raisonner seule, si nécessaire.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	12,0	5,5	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	0,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	1,0	0,1	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)		1,0	
Amiénois (80)	9,0	4,0	↘
Thiérache (59-02)	0,5	0,1	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quintinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Périodes de contaminations en cours :

La période de contamination à risque initiée sur le secteur de Flandre Intérieure, dernier concerné par les projections primaires, est à présent terminée sur le secteur. En revanche, les éventuelles taches de contaminations issues de cette périodes ne sont pas encore visibles (suivre nos prochains messages). (voir tableau ci-dessous).

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour		
Flandre Intérieure (59-62)	10-juil 21 h	11-juil 10 h	Assez Grave	1,10	100,00	0,00	1,0

En parcelles,

Les niveaux de contaminations sur pousses et sur fruits par la tavelure ont été relativement stables sur la plupart des secteurs de la région.

Analyses des risques,

Attention avant de lever complètement la protection contre la tavelure, il est nécessaire de réaliser actuellement une notation afin d'évaluer le taux de contaminations. Dans tous les secteurs où les contaminations primaires sont terminées les dernières taches de contaminations sont désormais visibles.

En l'absence de tache, la protection pourra être levée. Dans le cas contraire, les contaminations secondaires devront être gérées avant chaque épisodes pluvieux jusqu'à la récolte.

Pour l'heure, les conditions climatiques ne sont toujours pas favorables aux repiquages.

Attention cependant en parcelles avec irrigation en frondaison, qui peut avoir le même rôle dans la libération des conidies que les précipitations. Il est nécessaire d'avoir dans ce cas un assèchement complet du feuillage en moins de 5h.



Taches de contaminations par la tavelure sur feuillage

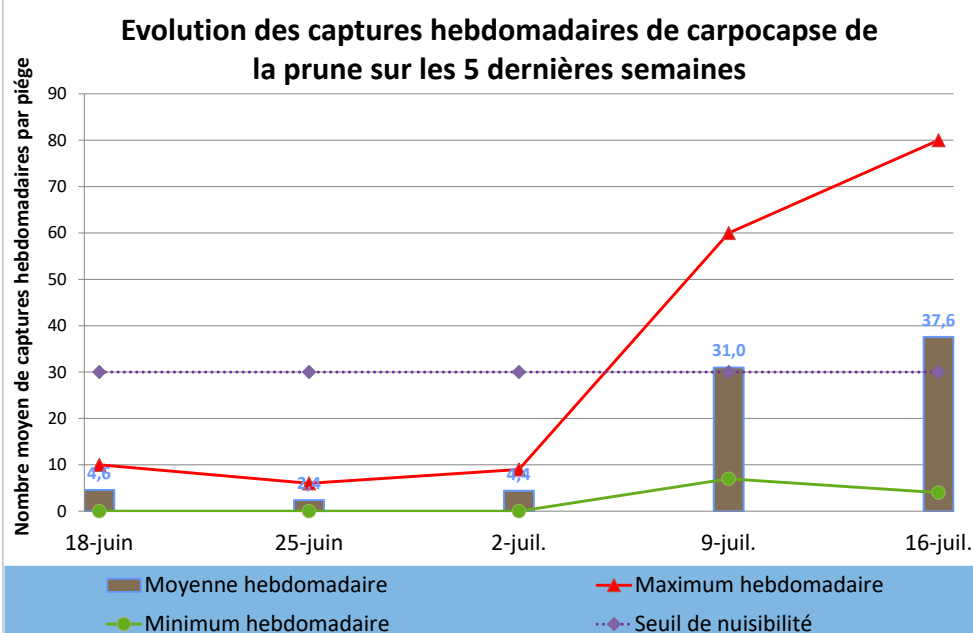
	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	5,0	5,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		0,0			1,0	
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔	0,2	0,2	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	1,0	0,1	↘
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)		1,0			1,0	
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔	5,0	2,0	↘
Thiérache (59-02)	5,0	2,0	↘		2,0	
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	5,0	12,0	↗	2,5		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)		1,5			0,1	
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		5,0			2,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Prunes

Carpocapse de la prune



Chenille et adulte

Etat des lieux en parcelle,

Des augmentations significatives des captures sur l'ensemble des parcelles régionales ont été enregistrées au cours de la semaine dernière.

À ce jour, 100% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur sur la période.

Analyses des risques,

Le vol de seconde génération s'est généralisé à la région au cours de la semaine dernière. Il a d'ores et déjà engendré des dépassements de seuil de nuisibilité dans plusieurs parcelles de la région.

Les conditions climatiques annoncées par Météo France devraient favoriser l'émergence de nouveaux individus et des incubations très rapides des pontes actuelles.

Les conditions climatiques sont également réunies actuellement pour permettre les accouplements (plus de 14°C au crépuscule).

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	9-juil.	16-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	7,0	27,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	45,0	80,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	36,0	38,5	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)		4,0	
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

30 captures sur une durée de 7 jours

Cerisier

La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,

Malgré une nouvelle baisse des captures moyennes, la mouche de la cerise est toujours en vol sur la région. Des individus ont encore été capturés au cours de la semaine dernière allant de 0 à 2 prises par piège.

Analyses des risques,

Les conditions climatiques actuelles sont réunies pour permettre l'émission d'œufs (température supérieure à 18°C). Les larves issues des accouplements actuels devraient être visibles d'ici 8 à 10 jours si la température moyenne reste de 19-20°C.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3-5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



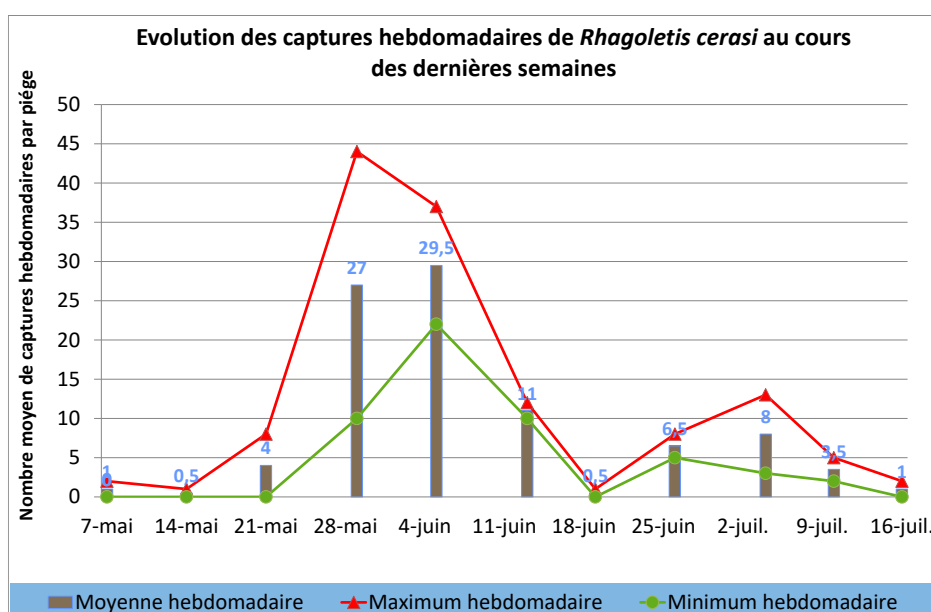
Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, est à prévoir le renouvellement des capsules pour les pièges :

- 4 eulia
- 5 mineuse cerclée

6 mineuse marbrée

10 TOP

11 tordeuse rouge des bourgeons

12 tordeuse verte des bourgeons

13 zeuzère



Informations pratiques

☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☼ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ☼ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☼ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : [Ludovic TOURNANT](#) - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : [François Hanquart](#) FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : [Ludovic TOURNANT](#) - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Date à retenir

Une journée technique sera organisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais, **le vendredi 14 septembre 2018** à Loos-en-Gohelle. Le temps d'échange débutera par une présentation sur des substances innovantes (lipopeptides) par le Dr. François Coutte, Maître de Conférence – Université de Lille, Institut de Recherche en Agroalimentaire et Biotechnologies – Charles Viollette. Ensuite, les premiers résultats des évaluations de lipopeptides contre la tavelure du pommier, menées en collaboration par le CRA-W (Centre Wallon de Recherches Agronomiques de Gembloux) et la FREDON seront présentés. La visite du verger expérimental, support des études menées, clôturera l'après-midi.

Une présentation plus détaillée de cette visite vous parviendra prochainement, elle sera accompagnée du bulletin d'inscription, mais réservez d'ores et déjà votre après-midi.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Ludovic TOURNANT de la FREDON Nord-Pas-de-Calais : ludovic.tournant@fredon-npdc.com ou au 03.21.08.62.90